

RAPPORT AUX COMPTES 2018



Commentaire relatif au résultat 2018 avant affectation

Cette partie commente les écarts les plus importants entre le budget 2018, adopté lors de l'AG statutaire de 2018 et le résultat provisoire connu.

Le CA a pris note des trois éléments essentiels qui expliquent le résultat important :

- des recettes plus conséquentes que prévu, principalement issues des formations Culture+ (environ 9000€ de plus),
- des charges salariales inférieures qui s'expliquent par un congé parental du directeur non remplacé pendant 1 mois,
- des charges de services et biens divers nettement inférieures aux prévisions (-16.918€).

L'arrêté des comptes a été présenté et approuvé par le CA du 4 avril 2019.

Sous réserve, le résultat positif s'établit à **32.028,33 €**.



Commentaire relatif aux produits

Grâce au plan de formation Culture Plus co-organisé avec la FPCEC, l'ACC a pu à nouveau dégager des recettes propres (code 700101).

Les autres produits sont restés stables.

En ce qui concerne les subventions extraordinaires (code 737510), la comptable a imputé en 2018 le solde des subventions Culture Plus de 2017, perçu après la clôture 2018.

La subvention de 2018 n'a pas été répartie sur les 2 exercices 2018-2019 comme ce fut le cas les années précédentes. Ce choix a été effectué car la subvention 2018 est la dernière octroyée pour le Plan Culture Plus. Il faut également noter que la comptabilité de Culture Plus est entièrement gérée par la FPCEC depuis le 1^{er} janvier 2019.

Tout ceci porte la subvention extraordinaire à 9900€, soit : 3000€ (report de la subvention 2017 sur 2 exercices) + 900€ (solde 2017) + 6000€ (exercice 2018 non réparti sur 2 années).



Commentaire général sur les charges

Certaines dépenses budgétées n'ont pas été engagées, notamment des frais d'impression, de réunions, de formations et des frais de déplacement ont été moins importants que prévus.

Hormis pour le plan de formation Culture Plus, en 2018, l'ACC s'est à nouveau concentrée sur ses missions de base. Peu de dépenses extraordinaires ont été réalisées car la publication du livre a été reportée en 2019.

Enfin, les amortissements de 286,53€ sont relatifs aux seuls meubles de bureau.

On relèvera que la rétrocession de 50% des recettes de Culture Plus à la FPCEC (code 603100) est légèrement plus importante que prévue puisque les recettes ont été plus élevées.



Avis sur l'affectation du résultat positif

Après analyse des comptes, il est proposé à l'Assemblée générale du 14 mai 2019 de répartir le résultat positif de **32.028,33 €** comme suit :

Proposition d'affectation de 20.437,91€ :

PROVISIONS 2017		REPRISES	APRES REPRISES	NOUVELLES	APRES PROVISIONS 2018
Libellés	Montants	2018	2018	PROVISIONS 2018	au 1er janvier 2019
Remplacement Céline	3700,00	-3700,00	0,00	0,00	0,00
40 ans de l'ACC	14000,00	-2500,00	11500,00	4100,00	15600,00
Memorandum politique	6824,70	0,00	6824,70	0,00	6824,70
Outils de communication	11812,09	0,00	11812,09	14187,91	26000,00
Bien Etre au Travail	2819,05	-2819,05	0,00	0,00	0,00
Cotisations Cessoc	1500,00	0,00	1500,00	1500,00	3000,00
Indexation du loyer	650,00	0,00	650,00	650,00	1300,00
Totaux	(*) 41.305,84	-9.019,05	32.286,79	20.437,91	52.724,70

(*) *Détail au bilan :*

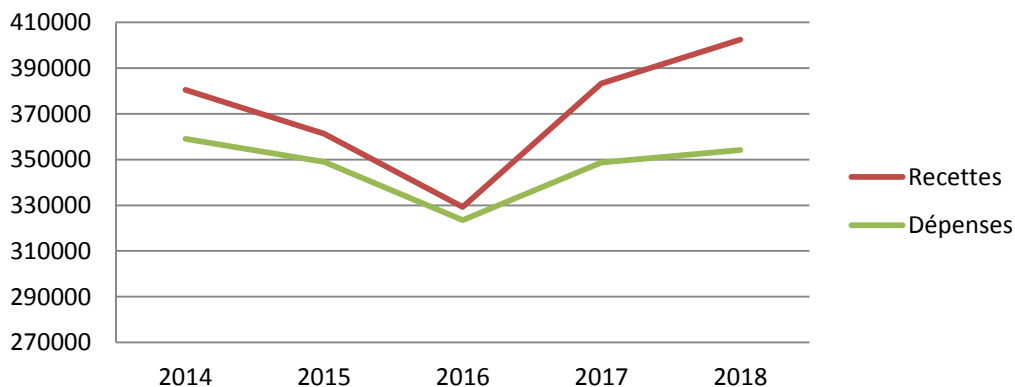
<i>Bilan (passif) au 31/12/17</i>	<i>24.524,70</i>	<i>130600 Autres fonds affectés</i>
<i>Bilan (passif) au 31/12/17</i>	<i>16.781,14</i>	<i>163.xxx Diverses provisions</i>
<i>Total</i>	<i>41.305,84</i>	



Evolution des recettes et dépenses de l'ACC depuis 5 ans

Ces 5 dernières années, l'ACC a pu maintenir ses comptes à l'équilibre et assurer une bonne santé budgétaire. En atteste le graphique ci-dessous qui illustre la capacité de l'ACC à pouvoir maintenir des résultats en positif. Il est cependant indispensable de noter que depuis 2015, les résultats ont été augmentés par des reprises de provisions.

Evolution recettes/dépenses depuis 5 ans



Pour rappel, la baisse des recettes et dépenses en 2015 et 2016 s'explique par la fin de la prise en charge d'1 ½ ETP de la Concertation Bruxelloise.

Avec le contrat-programme 2017-2021 de l'ACC et le redéploiement de son action, les recettes de 2018 sont en hausse.